

## REGLEMENT GRANDE BRADERIE

- **Emplacement**

**Ouvert à tous gratuitement et sans inscription**, exceptés les stands d'alimentation – publicitaires ou faisant de la propagande religieuse, sectaire, politique, etc.

- **Installation**

Sans réservation de place, s'installer sur les espaces numérotés libres à partir de 9h00. Les places réservées pour les partenaires sont signalées.

Laisser un espace de 3 m 50 au milieu de la chaussée pour les véhicules d'urgence.

Respect des normes d'hygiène de la consigne des buvettes temporaires (gobelets réutilisables ou de la vaisselle biodégradable obligatoire).

Aucune installation ne doit endommager le domaine public ou privé.

- **Les artistes**

Peuvent s'exprimer librement dans la rue.

- **Matériel**

Aucune infrastructure n'est fournie. (Tente, table, bancs, eau, électricité, etc.).

- **Nettoyage**

Chacun nettoie les abords de son stand et remporte chez soi ce qu'il n'a pas vendu.

Les autres déchets doivent être triés conformément aux consignes émises par la Commune de Plan-les-Ouates et entreposés dans les installations prévues à cet effet.

- **Circulation**

De 9h00 à 17h00, la route de Saint-Julien est fermée à tous les véhicules des numéros 116 à 142.

Les déchargements et les chargements devront se faire en dehors de ces horaires et dans le respect des piétons.

Pour toutes informations complémentaires, contactez notre mandataire, EvénementPlus au 079 673 27 95.